ART. 2 N° 8534

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

### RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## **AMENDEMENT**

N º 8534

présenté par

M. Guiraud, M. Laisney, M. Fernandes, Mme Garrido, Mme Trouvé, M. Bilongo, M. Piquemal et M. Gaillard

-----

#### **ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis de l'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index séniors après consultation des Établissement pour l'insertion dans l'emploi.